

Ornithologie pratique.

La « Revue Française d'Ornithologie » publie dans son No. 123, un très intéressant article dû à Mons. M. EXGEL et traitant de la « Conservation des oiseaux en chair par les bains antiseptiques. »

Le procédé indiqué permet aux amateurs, aux chasseurs, aux explorateurs d'assurer la conservation de trouvailles occasionnelles ou de chasses journalières jusqu'au moment de la mise en peau.

Les renseignements qui suivront sont le résultat de plusieurs années d'essais faits par M. EXGEL et nous voulons espérer que quelques lecteurs, abonnés à l'« Ornithologiste » se sentiront poussés à faire des expériences et voudront bien nous communiquer leurs observations, pour que nous puissions en faire part à l'auteur de l'article de la « Revue ». Pour que la conservation soit parfaite, il est nécessaire de prendre certaines précautions préliminaires:

a) Avant l'immersion. Fendre la peau de l'abdomen et faire deux ou trois bonnes boutonnières dans le péritoine, le liquide pénétrant ainsi facilement dans la cavité abdominale. Il est toujours préférable pour les oiseaux de taille moyenne ou grande d'enlever au préalable les intestins et l'estomac. Lorsqu'on ne pratique que des boutonnières, il est indispensable d'introduire, dans chacune d'elles, une mèche de mousseline ou de gaze, laquelle fait l'office d'un drain. Il est également utile de faire passer par le bec, l'oesophage et jusque dans la cavité de l'abdomen une mèche de gaze, ainsi les parties contiguës sont imprégnées par le liquide.

b) Bains. La quantité de liquide conservateur dépend de la taille des sujets. Par exemple: pour 5 ou 6 Passereaux un litre de liquide est suffisant; tandis que pour un Epervier, une Corneille ou une Perdrix, il faut 1 lit. à 1 lit. et demi par oiseau.

Formule I.

Alcool éthylique rectifié	700 gr.
Glycérine	300 »
Formol en solution à 40 p. 100	50 »
Acide phénique pur	5 »
Eau	2500 »

Immersion: le 26. XII. 1905, deux Chocards alpins: le 2. II. 1906, un Pinson des Ardennes, un Moineau friquet.

Sujets non vidés. Simples boutonnières abdominales.

Préparation du Moineau friquet le 5 mai 1906, la peau a conservé toute sa souplesse.

Juin 1906. La mise en peau d'un Chocard alpin se fait facilement, les muscles et la peau ont conservé leur souplesse. La tête se retourne aussi bien que celle d'un oiseau frais.

Mise en peau du Pinson des Ardennes, Août 1908, très bonne souplesse et pas d'altération des couleurs.

Le deuxième Chocard est mis en peau trois ans après son immersion, soit en janvier 1909, après un lavage de vingt-quatre heures à l'eau courante suivi de 24 heures d'eau tiède (35°). La

peau est suffisamment souple pour que le montage puisse se faire sans autre.

Formule II.

Alcool éthylique	700 gr.
Glycérine	600 »
Formol, solution à 40 p. 100	40 »
Acide phénique pur	10 »
Eau	5000 »

Mise au bain de sujets vidés, avec mèche dans l'oesophage: le 3 mars 1909, un Sansonnet; le 8 mars, une Pie; en avril, un Pigeon colombin: le 15 mai, une Pie Grièche d'Italie.

28 avril 1909. — Lavage de 24 heures à l'eau courante de l'Étourneau. Mise en peau et montage faciles.

Juillet 1909. — La Pie grièche d'Italie, après 24 heures de lavage à l'eau courante, est mise en peau et montée. Souplesse parfaite, aucune difficulté.

En 1912, après trois ans d'immersion, l'écorchage du Pigeon colombin est très facile, ses muscles sont à peine durcis. Aucune altération des couleurs.

c) Préparation. Après le lavage les sujets, pour la mise en peau, sont placés sur une table recouverte d'une bonne épaisseur de tissu ou de papier absorbant. Peu à peu et au fur et à mesure de la préparation le séchage se fait tout seul, les plumes reprennent leur fraîcheur et leur éclat. En roulant la peau (il faut avoir soin de la secouer de temps en temps pendant l'écorchage) dans de la sciure fine de bois dur, on hâte ainsi le séchage. Éviter l'emploi du plâtre ou de l'argile en poudre, ces matières ternissent les sujets à plumage foncé et brillant.

Von der Storchforschung.

Referat von A. Hess, Bern.

Neulich hat A. KLENGEL in Meissen einige Punkte vom Leben unseres Weissen Storches erwähnt, die der näheren Nachprüfung wert seien¹⁾. Wir wollen einige davon hier zur Sprache bringen, damit unserer schweizerischen Ornithologen sich mit dem Gegenstand auch befassen und sich zu demselben äussern mögen.

Der genannte Verfasser macht darauf aufmerksam, dass dort, wo der Storch in Sachsen zu Hause sei, die Kreuzotter (*Viper berus*) nicht festgestellt werden könne. Besteht ein Zusammenhang? Jedenfalls ist ja so viel sicher, dass der Storch die Kreuzotter als Beute annimmt. Schon im Jahre 1908 schrieb K. FLÖRICKE²⁾: „Seit man durch starken Abschuss die Störche in der Rominter Heide zu sehr vermindert hat, haben dort die Kreuzottern in gefährdender Weise überhandgenommen, dass die Behörden jetzt bestrebt sind die Störche künstlich wieder anzusiedeln.“

¹⁾ Einige strittige Punkte in der Storchforschung. Ornith. Monatschrift No. 9/1919.

²⁾ Jahrbuch der Vogelkunde. 1908. S. 90.